

République française

Département de l'Aude

Commune de Les Martyrs (11390)

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023

Date de convocation : 17 janvier 2023

Date d'affichage : 17 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BONNET Claude, Maire.

La réunion a débuté à 18h30 sous la présidence de Monsieur BONNET Claude, Maire.

Conseillers présents : BARBERA David, BENAZETH Cécile, FLORENCE Nicole, GARCIA Franck, HOULES Sandrine, GUITARD André, PRIETO Valérie, VARGUES Michel.

Conseillers absents : MALRIC Anaïs, OUILHOU Christophe.

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Absents : 2

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres du Conseil Municipal) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour

- 1- Nomination du secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2022
- 3 - Convention de transmission de données à caractère personnel au titre du fond unique du logement,
- 4 - Demande de subvention association Alzheimer,
- 5 - Convention pour contrôle des bouches et poteaux incendie,
- 6 - Demande d'un local technique,
- 7 - Avancement PLU,
- Questions diverses.

1- **Nomination du secrétaire de séance** : Nicole FLORENCE

2- Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

3- Convention de transmission de données à caractère personnel au titre du fonds unique du logement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la convention de transmission de données à caractère personnel au titre du fonds unique logement présentée par le Département de l'Aude. Cette convention a pour objet d'encadrer la transmission réciproque de données à caractère personnel collectées par le service lutte contre la précarité financière du Département de l'Aude et la Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- EST D'ACCORD sur cette convention de transmission de données à caractère personnel,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

4- Demande de subvention association Alzheimer

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de l'Association Alzheimer de Caunes-Minervois qui aide les malades et leurs aidants et propose notamment des après-midi détente sur la Commune de Cuxac-Cabardès.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- EST D'ACCORD pour verser la somme de 300 € à l'Association Alzheimer de Caunes-Minervois.

Cette somme sera portée au Budget Primitif 2023 au compte 65748.

5- Convention pour contrôle des bouches et poteaux incendie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la convention de prestation de service du Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire (SOEMN) pour le contrôle des bouches et poteaux incendie. Cette convention a pour objet le contrôle et l'entretien courant tous les deux ans ainsi que des prestations particulières.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- EST D'ACCORD sur cette convention de contrôle des bouches et poteaux incendie,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

6- Demande d'un local technique

Monsieur le Maire présente une demande de M. Thomas ROUCAN qui désirerait s'installer en tant que boucher-charcutier-traiteur, et qui demande s'il est possible que la Mairie lui loue un local technique avec magasin adéquat.

Monsieur le Maire précise qu'il serait possible de construire un local adapté sur le terrain derrière La Piaie. Il faut voir avec le département et la région si c'est possible d'obtenir des subventions pour cette construction afin d'avoir un commerce supplémentaire sur la commune. Le Conseil Municipal décide de faire des études complémentaires pour envisager la faisabilité de ce projet.

7- Avancement PLU

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les études faites sur les terrains constructibles sur lesquels il n'y a aucune construction afin de récupérer une partie de la surface, et sur les terrains qui pourraient éventuellement le devenir. Ces propriétaires seront convoqués afin de voir avec eux les propositions, un entretien avec le technicien du bureau d'études est prévu ultérieurement pour lui exposer les solutions envisagées.

Une prochaine réunion sera envisagée pour mettre au point ce projet.

Questions diverses

- Taxe foncière de l'aire de loisirs :

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il est d'accord pour que la commune prenne en charge la taxe foncière de l'aire de loisirs. Le conseil municipal donne son accord.

- Récupérateurs d'eau :


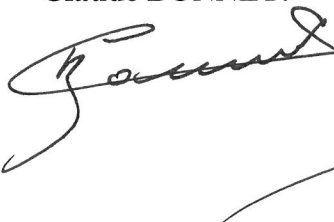
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une première livraison va avoir lieu dès que la météo sera plus clémente.

- Repas des seniors :

Ce repas a dû être annulé en raison de la mauvaise météo. Monsieur le Maire demande à quelle date il sera reporté. Après discussion, il est décidé de le reporter au 26 mars. Une nouvelle invitation sera envoyée aux habitants concernés.

Fin de la séance à 19h30.

**Le Maire,
Claude BONNET.**



**La Secrétaire de séance,
Nicole FLORENCE.**

